



Conseil d'administration

344^e session, Genève, mars 2022

Section institutionnelle

INS

Date : 21 janvier 2022

Original : anglais

Première question à l'ordre du jour

Approbation des procès-verbaux de la 343^e session du Conseil d'administration

1. Conformément aux dispositions du paragraphe 5.6.3 du Règlement du Conseil d'administration, le projet de procès-verbaux de la 343^e session du Conseil d'administration (novembre 2021) a été affiché sur le site Web du Conseil d'administration. Suite à cet affichage, les membres étaient tenus de communiquer au Bureau les modifications qu'ils souhaitaient apporter à leurs interventions avant le 7 janvier 2022. Les [procès-verbaux](#) de la 343^e session du Conseil d'administration, contenant les amendements reçus, sont ainsi soumis au Conseil d'administration pour approbation au début de sa 344^e session.

► **Projet de décision**

2. **Le Conseil d'administration approuve les procès-verbaux de sa 343^e session, tels qu'amendés.**